

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : HYPERCOSMOS								Néant	
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	178 958 711	FB		FC	178 958 711	172 842 709
	Production vendue	biens	FD	170 430	FE		FF	170 430	71 091
		services	FG	3 669 217	FH		FI	3 669 217	3 142 312
	Chiffres d'affaires nets		FJ	182 798 359	FK		FL	182 798 359	176 056 113
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 911 971	833 679
	Autres produits (1) (11)						FQ	3 406 961	3 191 995
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	188 117 292	180 081 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	137 246 060	128 555 089
	Variation de stock (marchandises)						FT	(1 521 485)	537 020
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	392 271	339 720
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	349	16 276
	Autres achats et charges externes (3)						FW	13 830 479	13 981 111
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 434 846	3 297 850
	Salaires et traitements						FY	14 993 582	14 701 536
	Charges sociales (10)						FZ	5 036 206	5 064 990
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	3 648 161	3 236 558
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	254 029	253 219	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	384 722	521 947	
	Autres charges (12)						GE	52 876	33 274
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	177 752 100	170 538 595
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 365 192	9 543 192	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	53 233	22 034
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 409	1 949
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	3 327	4 048
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	90 876	37 929
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	98 613	43 927
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	302 319	43 761
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	302 319	43 761
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(203 706)	165	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 214 719	9 565 392	

DGFIP N° 2053 2022

Néant	
-------	--

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

HYPERCOSMOS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 003 640,00 euros
Siège social : Avenue Descartes Lieudit Berlincan
33160 ST MEDARD EN JALLES
470 202 995 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 6.396.676,93 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	6.396.676,93 euros
------------------------	--------------------

AFFECTATION

A titre de dividendes	6.300.122,00 euros
Au poste « Autres Réserves »	96.554,93 euros

Total	6.396.676,93 euros	6.396.676,93 euros
--------------	---------------------------	---------------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est ainsi fixé à 1.381 euros par action.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social le 24 juin 2022.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2022	2.762,00 €		6.297.360,00 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2021	2.700,00 €		6.156.000,00 €
31 janvier 2020	4.488,04 €		10.232.711,96 €
31 janvier 2019	2.192,02 €		4.997.807,98 €

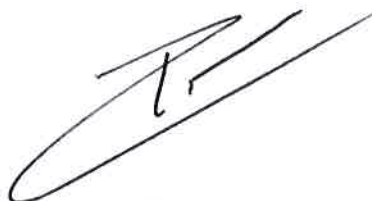
ADOPTION

Cette résolution a été adoptée aux termes de l'assemblée générale du 24 juin 2022

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Monsieur Vincent LEVIEUX





SAS « HYPER COSMOS »

**Lieu-dit Gajac
33160 SAINT MEDARD EN JALLES**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 janvier 2022**



ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associes.com

SAS « HYPERCOSMOS »

Lieu-dit Gajac
33160 SAINT MEDARD en JALLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **HYPERCOSMOS** » relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

Domaine de la Vigerie - Route de Bergerac - 33270 FLOIRAC - Tél : 05 57 54 15 15 - Fax : 05 57 54 15 16 - E-mail : floirac@aktif-associes.com

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

RCS Bordeaux : D 383.544.137 - Membre d'une association agréée : le règlement par chèque est accepté

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks et la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Floirac, le 10 juin 2022



SCP BEZ COMPAGNON DUMAS
Emmanuel BEZ
Commissaire aux Comptes


BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	82 420 047	43 902 525	38 517 521	38 567 583
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 557 939	471 311	1 086 628	1 044 817
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	475 733	471 311	4 422	2 611
FONDS COMMERCIAL (1)	884 022		884 022	844 022
IMMOBILISATIONS DIVERSES	198 183		198 183	198 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 618 667	42 554 571	28 064 095	27 936 920
TERRAINS	4 342 060	316 627	4 025 433	3 498 219
CONSTRUCTIONS	12 376 054	8 998 845	3 377 209	2 404 929
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	13 061 116	10 030 539	3 030 576	2 724 012
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	40 560 031	23 208 558	17 351 472	19 116 940
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	279 403		279 403	192 818
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	10 243 440	876 643	9 366 797	9 585 845
PARTICIPATIONS	7 247 926	876 643	6 371 282	6 353 242
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 895 720		2 895 720	2 895 163
TITRES IMMOBILISES DIVERS	79 851		79 851	329 850
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	19 943		19 943	7 588
ACTIF CIRCULANT	36 520 853	447 148	36 073 704	37 500 431
STOCKS ET EN-COURS	13 571 461	14 525	13 556 936	12 050 325
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	99 201		99 201	99 550
MARCHANDISES	13 472 260	14 525	13 457 735	11 950 775
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 829 768	432 623	7 397 144	8 018 571
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 568 511	432 623	2 135 888	2 667 861
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	5 261 256		5 261 256	5 350 709
CREANCES DIVERSES (3)	3 948 189		3 948 189	2 993 728
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 874 400		2 874 400	
DISPONIBILITES	7 873 620		7 873 620	14 028 421
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	423 412		423 412	409 385
TOTAL GENERAL	118 940 901	44 349 674	74 591 226	76 068 014
(1) Dont droit au bail			197 022	157 022
(2) Dont à moins d'un an				3 125
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	43 360 786	42 746 464
CAPITAL	1 003 640	1 003 640
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	486 922	486 922
RESERVES	32 760 728	32 648 459
RESERVE LEGALE	100 364	100 364
AUTRES RESERVES	32 660 364	32 548 095
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 396 676	6 270 968
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 712 819	2 336 474
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	43 360 786	42 746 464
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 626 133	2 960 458
PROVISIONS POUR RISQUES	2 626 133	2 960 458
DETTES (1)	28 604 307	30 361 092
DETTES FINANCIERES (2)	5 618 886	6 248 538
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 440 985	4 039 357
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 177 900	2 209 181
DETTES D'EXPLOITATION	22 267 599	23 176 891
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 964 292	15 533 327
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 936 926	7 310 759
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	366 380	332 804
DETTES DIVERSES	171 906	156 361
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	7 111	16 859
AUTRES DETTES DIVERSES	164 795	139 501
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	545 914	779 300
TOTAL GENERAL	74 591 226	76 068 014
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 395 538 24 208 768	3 905 107 26 455 984
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	188 117 292	180 081 787
VENTES DE MARCHANDISES	178 958 711	172 842 709
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	170 430	71 091
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 669 217	3 142 312
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	182 798 359	176 056 113
REPRISES SUR PROVISIONS	681 275	396
TRANSFERTS DE CHARGES	1 230 696	833 283
AUTRES PRODUITS	3 406 961	3 191 995
CHARGES D'EXPLOITATION	177 752 100	170 538 595
ACHATS DE MARCHANDISES	137 246 060	128 555 089
VARIATION DES STOCKS	(1 521 485)	537 020
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	392 271	339 720
VARIATION DES STOCKS	349	16 276
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	13 830 479	13 981 111
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 434 846	3 297 850
SALAIRES ET TRAITEMENTS	14 993 582	14 701 536
CHARGES SOCIALES	5 036 206	5 064 990
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 648 161	3 236 558
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	254 029	253 219
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	384 722	521 947
AUTRES CHARGES	52 876	33 274
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 365 192	9 543 192
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPER FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	53 233	22 034
PRODUITS FINANCIERS	98 613	43 927
PARTICIPATIONS	4 409	1 949
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 327	4 048
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	90 876	37 929
CHARGES FINANCIERES	302 319	43 761
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	302 319	43 761
RESULTAT FINANCIER	(203 706)	165
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 214 719	9 565 392



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	312 628	1 016 898
SUR OPERATIONS DE GESTION	169 875	994 639
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	95 400	22 259
REPRISES SUR PROVISIONS	47 353	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500 723	403 203
SUR OPERATIONS DE GESTION	27 956	430
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	93 649	26 414
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	376 344	376 344
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 773	13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(188 095)	613 694
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 581 411	1 570 021
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 048 536	2 338 096
<i>Total des produits</i>	<i>188 581 767</i>	<i>181 164 647</i>
<i>Total des charges</i>	<i>182 185 090</i>	<i>174 893 678</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	6 396 676	6 270 968
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		9 909

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	2 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 562 actions de 220 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail SOTEM	27 441
* Droit au bail SODIG	121 959
* Droit au bail	7 622
* Droit au bail OXO	40 000
* Eléments incorporels Ménager	76 225
* Eléments incorporels DIPAL	121 959
* Fonds Espace Culturel – Fusion VINSYLE MEDIA du 21/09/2019 (fonds apporté à V.M. 11/2003)	687 000
	1 082 206

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 540 868	44 000	26 929	1 557 939
Immobilisations corporelles	68 681 142	3 869 570	1 932 045	70 618 667
Immobilisations financières - titres	7 559 736	18 041	250 000	7 327 777
Immobilisations financières - créances	2 902 752	16 036	3 125	2 915 664
	80 684 499	3 947 648	2 212 099	82 420 047

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	496 051	2 189	26 929	471 311
Immobilisations corporelles	40 744 221	3 648 746	1 838 396	42 554 571
	41 240 272	3 650 935 (*)	1 865 325	43 025 883
(*) Dont dotation :				
. linéaire		3 550 466		
. dégressive		97 695		
. exceptionnelle		2 774		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	2 336 474	376 345		2 712 819
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 960 458	384 722	719 047	2 626 133
Dépréciations de l'actif immobilisé	876 643			876 643
Dépréciations de l'actif circulant	314 447	254 030	121 328	447 149
	6 488 023	1 015 096 (*)	840 375 (*)	6 662 744
(*) Dont :				
. exploitation		638 751	681 275	
. financier				
. exceptionnel		376 345	159 100	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	273 358
- montants repris parce que devenus sans objet :	445 689

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 341 411 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Un litige avec la société La Lyonnaise des Eaux sur la station-service pour cause de pollution pour un montant de 1 900 000 €
- Des litiges prud'homaux pour un montant de 277 397 €
- À des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 107 325 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 915 664		2 915 664
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 829 769	7 829 769	
Créances diverses	3 948 190	3 948 190	
Charges constatées d'avance	423 412	423 412	
	15 117 035	12 201 371	2 915 664

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	699	699		
Emprunts bancaires (1)	4 440 287	746 202	2 389 210	1 304 875
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 177 901	476 447		701 454
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	22 267 599	22 267 599		
Dettes diverses	171 907	171 907		
Produits constatés d'avance	545 915	545 915		
	28 604 307	24 208 769	2 389 210	2 006 329
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				699
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				2 300 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 896 563
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				434 777

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	20 430

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Magasin	137 779 455	137 954 041
- Drive Saint Jean d'Illac	7 694 777	7 856 488
- Drive Saint Médard en Jalles	12 267 076	11 797 609
- Station-service	25 057 051	18 447 975
	182 798 359	176 056 113

Il est réalisé exclusivement en France.

Les autres produits proviennent en partie des loyers de la galerie marchande.

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Loyers Galerie Marchande	3 324 689	3 135 972

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	65
- Agents de maîtrise	55
- Employés	740
	860

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	93 649	95 400
Provision pour impôts suite contrôle fiscal	-	47 353
Remboursement TICFE 2017-2018	-	147 943
Remboursement excédent URSSAF	-	21 932
Amortissements dérogatoires	376 344	-
Amortissements exceptionnels sur mises au rebut	2 773	-
Amendes et pénalités	1 562	-
Litiges salariés article 700 du CPC	2 600	-
Litiges salariés dommages et intérêts	23 794	-
	500 722	312 628

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	847 659
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	733 752
	1 581 411

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VINSYLE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 557 507
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-508 971</u>
	2 048 536

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	252 581
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	222 229

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Une partie des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur un immeuble commercial, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 2 450 214 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	16 832 895	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible pour les cadres et agents de maîtrise ; Moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 990 230 €

Face à cet engagement, la société HYPERCOSMOS a souscrit un contrat garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention du commerce de détail. Le total net de ce fonds s'élève à 307 125 €.

Entreprises liées	E.U.R.L. SOFILE DISTRIBUTION	S.C.I. SOCIGA	S.A.S. VINSYLE	S.A.S. SOCIGA BBJ	S.A.R.L. VINSYLE VOYAGES
Participations	8 000	4 126 919	-	3 948	7 622
Créances rattachées à des participations	-	1 290 579	-	1 500 000	-
Créances diverses	-	-	531 213	1 675 659	233 294
Emprunts et dettes financières divers	-	-	434 777	-	-
Produits de participation	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-

	E.U.R.L. SOFILE DISTRIBUTION 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 440 239 051	S.C.I. SOCIGA 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 331 772 350	S.A.R.L. VINSYLE VOYAGES 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 404 220 311
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	8 000	761 250	7 622
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-1 017	-1 044 430	668 353
Quote-part du capital détenu	100%	99.92%	100%
Valeur brute des titres détenus	8 000	4 126 919	7 622
Valeur nette des titres détenus	8 000	4 126 919	7 622
Prêts et avances consentis	-	1 290 579	233 294
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	900 000	419 536
Résultat du dernier exercice clos	-	460 609	18 476
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VINSYLE

34 Avenue René Descartes

33160 SAINT MEDARD EN JALLES

R.C.S. : BORDEAUX 834 439 093

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : HYPERCOSMOS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 34, Avenue René Descartes 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2022		Exercice N-1 clos le, 31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	475 733	AG	471 311	4 422	2 611
	Fonds commercial (1)	AH	884 022	AI		884 022	844 022
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	198 183	AK		198 183	198 183
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	4 342 060	AO	316 627	4 025 433	3 498 219
	Constructions	AP	12 376 054	AQ	8 998 845	3 377 209	2 404 929
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 061 116	AS	10 030 539	3 030 576	2 724 012
	Autres immobilisations corporelles	AT	40 560 031	AU	23 208 558	17 351 472	19 116 940
	Immobilisations en cours	AV	279 403	AW		279 403	192 818
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	7 247 926	CV	876 643	6 371 282	6 353 242
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	2 895 720	BC		2 895 720	2 895 163
	Autres titres immobilisés	BD	79 851	BE		79 851	329 850
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	19 943	BI		19 943	7 588
	TOTAL (II)	BJ	82 420 047	BK	43 902 525	38 517 521	38 567 583
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	99 201	BM		99 201	99 550
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	13 472 260	BU	14 525	13 457 735	11 950 775
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	BX	2 568 511	BY	432 623	2 135 888	2 667 861
	Autres créances (3)	BZ	9 209 446	CA		9 209 446	8 344 438
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	CD	2 874 400	CE		2 874 400	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	7 873 620	CG		7 873 620	14 028 421
	Disponibilités	CH	423 412	CI		423 412	409 385
	Charges constatées d'avance (3)	CJ	36 520 853	CK	447 148	36 073 704	37 500 431
Comptes de Régularisation	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecart de conversion actif (VI)	CO	118 940 901	1A	44 349 674	74 591 226	76 068 014
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail : 197 022		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : HYPERCOSMOS

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 1 003 640)	DA	1 003 640	1 003 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	486 922	486 922	
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	100 364	100 364	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	32 660 364	32 548 095	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	6 396 676	6 270 968	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK	2 712 819	2 336 474	
	TOTAL (I)				DL	43 360 786	42 746 464	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	2 626 133	2 960 458	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	2 626 133	2 960 458	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	4 440 985	4 039 357	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 177 900	2 209 181		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	13 964 292	15 533 327	
	Dettes fiscales et sociales				DY	7 936 926	7 310 759	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	7 111	16 859	
	Autres dettes				EA	531 175	472 305	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	545 914	779 300	
TOTAL (IV)				EC	28 604 307	30 361 092		
Écarts de conversion passif (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	74 591 226	76 068 014		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	24 208 768	26 455 984	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	2 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 562 actions de 220 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail SOTEM	27 441
* Droit au bail SODIG	121 959
* Droit au bail	7 622
* Droit au bail OXO	40 000
* Eléments incorporels Ménager	76 225
* Eléments incorporels DIPAL	121 959
* Fonds Espace Culturel – Fusion VINSYLE MEDIA du 21/09/2019 (fonds apporté à V.M. 11/2003)	687 000
	1 082 206

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 540 868	44 000	26 929	1 557 939
Immobilisations corporelles	68 681 142	3 869 570	1 932 045	70 618 667
Immobilisations financières - titres	7 559 736	18 041	250 000	7 327 777
Immobilisations financières - créances	2 902 752	16 036	3 125	2 915 664
	80 684 499	3 947 648	2 212 099	82 420 047

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	496 051	2 189	26 929	471 311
Immobilisations corporelles	40 744 221	3 648 746	1 838 396	42 554 571
	41 240 272	3 650 935 (*)	1 865 325	43 025 883
(*) Dont dotation :		3 550 466		
. linéaire				
. dégressive		97 695		
. exceptionnelle		2 774		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	2 336 474	376 345		2 712 819
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 960 458	384 722	719 047	2 626 133
Dépréciations de l'actif immobilisé	876 643			876 643
Dépréciations de l'actif circulant	314 447	254 030	121 328	447 149
	6 488 023	1 015 096 (*)	840 375 (*)	6 662 744
(*) Dont :		638 751	681 275	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel		376 345	159 100	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	273 358
- montants repris parce que devenus sans objet :	445 689

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 341 411 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Un litige avec la société La Lyonnaise des Eaux sur la station-service pour cause de pollution pour un montant de 1 900 000 €
- Des litiges prud'homaux pour un montant de 277 397 €
- À des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 107 325 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 915 664		2 915 664
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 829 769	7 829 769	
Créances diverses	3 948 190	3 948 190	
Charges constatées d'avance	423 412	423 412	
	15 117 035	12 201 371	2 915 664

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	699	699		
Emprunts bancaires (1)	4 440 287	746 202	2 389 210	1 304 875
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 177 901	476 447		701 454
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	22 267 599	22 267 599		
Dettes diverses	171 907	171 907		
Produits constatés d'avance	545 915	545 915		
	28 604 307	24 208 769	2 389 210	2 006 329

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	699
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	2 300 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 896 563
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	434 777

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	20 430

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Magasin	137 779 455	137 954 041
- Drive Saint Jean d'Ilac	7 694 777	7 856 488
- Drive Saint Médard en Jalles	12 267 076	11 797 609
- Station-service	25 057 051	18 447 975
	182 798 359	176 056 113

Il est réalisé exclusivement en France.

Les autres produits proviennent en partie des loyers de la galerie marchande.

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Loyers Galerie Marchande	3 324 689	3 135 972

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	65
- Agents de maîtrise	55
- Employés	740
	860

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	93 649	95 400
Provision pour impôts suite contrôle fiscal	-	47 353
Remboursement TICFE 2017-2018	-	147 943
Remboursement excédent URSSAF	-	21 932
Amortissements dérogatoires	376 344	-
Amortissements exceptionnels sur mises au rebut	2 773	-
Amendes et pénalités	1 562	-
Litiges salariés article 700 du CPC	2 600	-
Litiges salariés dommages et intérêts	23 794	-
	500 722	312 628

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	847 659
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	733 752
	1 581 411

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VINSYLE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 557 507
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-508 971
	<u>2 048 536</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	252 581
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	222 229

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Une partie des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur un immeuble commercial, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 2 450 214 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	16 832 895	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible pour les cadres et agents de maîtrise ; Moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 990 230 €

Face à cet engagement, la société HYPERCOSMOS a souscrit un contrat garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention du commerce de détail. Le total net de ce fonds s'élève à 307 125 €.

Entreprises liées	E.U.R.L. SOFILE DISTRIBUTION	S.C.I. SOCIGA	S.A.S. VINSYLE	S.A.S. SOCIGA BBJ	S.A.R.L. VINSYLE VOYAGES
Participations	8 000	4 126 919	-	3 948	7 622
Créances rattachées à des participations	-	1 290 579	-	1 500 000	-
Créances diverses	-	-	531 213	1 675 659	233 294
Emprunts et dettes financières divers	-	-	434 777	-	-
Produits de participation	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-

	E.U.R.L SOFILE DISTRIBUTION 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 440 239 051	S.C.I SOCIGA 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 331 772 350	S.A.R.L. VINSYLE VOYAGES 34 Avenue Descartes 33160 ST MEDARD EN JALLES R.C.S. BORDEAUX 404 220 311
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	8 000	761 250	7 622
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-1 017	-1 044 430	668 353
Quote-part du capital détenu	100%	99.92%	100%
Valeur brute des titres détenus	8 000	4 126 919	7 622
Valeur nette des titres détenus	8 000	4 126 919	7 622
Prêts et avances consentis	-	1 290 579	233 294
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	900 000	419 536
Résultat du dernier exercice clos	-	460 609	18 476
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VINSYLE

34 Avenue René Descartes

33160 SAINT MEDARD EN JALLES

R.C.S. : BORDEAUX 834 439 093

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.